



**LA ROCHE
SUR FORON**

N°DCM2025.06.25/20

Accusé de réception en préfecture
074-217402247-20250625-DCM2025-0625-20-DE
Date de télétransmission : 01/07/2025
Date de réception préfecture : 01/07/2025

Séance du 25 juin 2025 à 18h30
Mairie, salle du Conseil Municipal, 3^{ème} étage

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Président : M. Pierrick DUCIMETIERE, Maire de La Roche-sur-Foron
Secrétaire de séance : M. Taylor DEVOUASSOUX
Rapporteur : Mme. Nadège CHATEL

Conseillers en exercice : trente-trois.

Présents : Pierrick DUCIMETIERE, Sandrine BERGUERRE BUISSON, Claude THABUIS, Sylvie SERMONDADAZ, Thierry Alain BETHAZ, Saïda HADDOUR, Marc LOCATELLI, Corinne FAVRE-ROCHEX, Théo LOMBARD, Laurence POTIER GABRION, Jean-Pierre GENIN, Jean-Michel REBET, Sylvie CHARNAUD, Isabelle BELIN REGARD, Catherine COLLOMB, Pascal MEYNENT, Nadège CHATEL, Patrice JUPILLE, Christelle ITNAC, Sébastien COTTET, Taylor DEVOUASSOUX, Yves MINO, Benoît CHAMBOURDON, Marie FISCHER, Nicolas ORSIER, Patrice CONTAT, Virginie DANG VAN SUNG,

Excusés avec procuration : Sonia MOKEDDEM (Procuration à L. POTIER GABRION), Zekai YAVUZES (Procuration à C. THABUIS), Martine HOSSELIN THIEBAUD (Procuration à S. HADDOUR) Michel LANGLET (Procuration à P. CONTAT), Jean-François VILLER (Procuration à Y. MINO), Nicole RANNARD (Procuration à V. DANG VAN SUNG)

Conseillers votants : trente-trois.

Objet : Convention de projets avec le Conseil Savoie Mont-Blanc

La Commune de la Roche sur Foron est liée par convention à Savoie Biblio, direction de la lecture publique du Conseil Savoie Mont-Blanc.

Ainsi la Médiathèque municipale peut accéder aux services de cette direction comme le prêt de documents de la bibliothèque départementale, les ressources numériques e-medi@s, la veille métier ou les formations des bibliothécaires mais aussi les demandes d'aides financières.

Pour accéder à ces aides, en complément de la convention socle, la signature d'une convention de projets est nécessaire.

Cette convention (en annexe) a pour objet de soutenir la commune dans des projets de développement de la lecture publique portant sur :

- l'aménagement d'une bibliothèque,
- le développement des collections,
- le développement du numérique,
- l'aide aux actions culturelles autour de la lecture publique.

Ces projets peuvent être mis en place et soutenus dans les 3 années suivant la signature de ladite convention.

Dans un premier temps, suite aux tables rondes, les demandes d'aides porteront sur l'aménagement des espaces mutualisés ainsi que sur le développement des collections (renouvellement des documentaires)

La commune s'engage à élaborer ces projets en concertation avec les services de la lecture publique du Conseil Savoie Mont-Blanc et à les tenir régulièrement informés des avancées et évolutions de ceux-ci et de réviser autant que besoin les prévisions annoncées.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2121-29 ;
Vu la loi n°2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique ;

Accusé de réception en préfecture
n°2121-29, 20250625-DCM2025-0625-20-DE
Date de télétransmission : 01/07/2025
Date de réception en préfecture : 01/07/2025

Vu la délibération votée le 1^{er} février 2023 approuvant le plan de développement de la lecture publique 2022-2027 du conseil Savoie Mont-Blanc et autorisant la signature de la convention sociale ;

Considérant l'intérêt pour la commune de signer cette convention de projets pour de futures demandes d'aides financières ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres :

- **APPROUVE** les termes de la convention telle que jointe en annexe ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention susvisée et tout document s'y rapportant.

Le Maire de La Roche-sur-Foron
certifie que la publication prévue
aux art. L. 2121-31 et R. 2131-1
du Code Général des Collectivités Territoriales
a été effectuée le 1^{er} juillet 2025
Pierrick DUCIMETIERE



Ainsi fait et délibéré,
La Roche-sur-Foron, le 25 juin 2025

Le Secrétaire de séance,
Taylor DEVOUASSOUX

Le Maire,
Pierrick DUCIMETIERE

